

Compte rendu du Conseil d'Administration du C.I.A.S. du 12 mars 2025

Etaient présents : Dominique LEVEQUE, Patricia MEHENNI, Claudine BEGUINOT, Maryline LAFOREST, Agnès MICHAUT, Maye BAUDETTE, Philippe CAPLAT, Nathalie COUTIER, Jakline MARTINVAL, Charline JOURNÉ-CLIVOT, Sébastien GRANGÉ, Dominique CHAUDRÉ, Noëlle CORDARY, France PIEROT, Mado GOETZ, Liliane MAGNIEZ, Annick CHAYOUX.

Etaient excusées : Marie-Alain CLAISSE, Arnaud JACQUART, Betty VAN SANTE, Michelle BENARD-LOUIS, Marie-Christine FAURE, Chantal BERTHELEMY, Françoise MOREAU, Sylvie LEFEVRE, Francine GALIMAND, Alain MAREIGNER.

Nom et Prénom des élus ayant donné pouvoir : Michelle BENARD-LOUIS, représentée par France PIEROT - Marie-Christine FAURE, représentée par Patricia MEHENNI – Chantal BERTHELEMY, représentée par Jakline MARTINVAL, Francine GALIMAND, représentée par Annick CHAYOUX.

Etaient également présent(e)s : Léonie GAYDU – Directrice, Nathalie BOUILLON – Comptable

La séance est ouverte à 18h00 par le Président.

Désignation du secrétaire de séance : Charline JOURNÉ-CLIVOT.

Un tour de table est effectué pour se présenter auprès de Madame Noëlle CORDARY, pour la première fois présente au CA en remplacement de Madame Marie-Line CANADA.

Membres en exercice : 27	Présents : 17	Votants : 21	Pouvoirs : 4	Excusés : 10
--------------------------	---------------	--------------	--------------	--------------

- **Approbation du précédent compte rendu à l'unanimité**
- **Débat d'orientations budgétaires**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

<i>BUDGET PRIMITIF 2024</i>	<i>RÉALISÉS 2024</i>	<i>PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025</i>
591 830 €	576 520,04 €	589 290 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<i>BUDGET PRIMITIF 2024</i>	<i>RÉALISÉS 2024</i>	<i>PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025</i>
591 830 €	609 112,29 €	598 290 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>BUDGET PRIMITIF 2024</i>	<i>RÉALISÉS 2024</i>	<i>PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025</i>
36 892 €	28 181,67 €	25 077 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>BUDGET PRIMITIF 2024</i>	<i>RÉALISES 2024</i>	<i>PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025</i>
36 892 €	34 199,56 €	25 077 €

Après lecture du débat d'orientation budgétaire par le Président, le CA prend acte du débat d'orientations budgétaires.

Informations/Questions diverses

- **Bilan du CNAS 2024**

Le C.I.A.S. verse une cotisation annuelle de 1 519 € pour 7 agents. En 2024, les avantages sollicités par le personnel du C.I.A.S s'élèvent à 4 233,19 €, pour 131 prestations demandées.

Pour information, en 2023, c'était 87 prestations pour 3 650 € d'avantages sollicités.

L'équipe du C.I.A.S. utilise pleinement le dispositif du CNAS.

- **Convention Territoriale Globale**

Madame MEHENNI informe les membres du CA que la Convention Territoriale Globale signée en 2021, arrive à son terme. Il convient de signer son renouvellement en Conseil Communautaire

pour 4 ou 5 ans. L'ensemble des membres s'accordent sur une durée de cinq ans. Il est précisé que l'évaluation de la première CTG a été effectuée et qu'il est nécessaire de s'accorder sur les modalités concernant les chargés de coopération. Il est souligné que la Communauté de Communes n'a pas la compétence petite enfance ce qui complexifie l'exercice de la CTG.

- **Arrivée des Services Civiques Solidarité Séniors**

Léonie GAYDU informe de l'arrivée de deux Services Civiques Solidarité Seniors : Leelou et Dylan dont le rôle est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en effectuant des visites de courtoisie, des actions collectives et de ramener progressivement les personnes âgées isolées vers les associations et les actions existantes sur le territoire. Ils ont commencé leur mission depuis le mois de février 2025.

Des flyers sont distribués aux membres afin de communiquer sur ce dispositif dans leur commune. Pour le moment, Leelou et Dylan exercent sur Aÿ, Dizy et Mareuil sur Aÿ. Ils ne sont pas mobiles mais peuvent se déplacer dans les autres communes sur une journée ou une demi-journée s'il est possible pour eux de bénéficier d'un bureau, d'un endroit où se restaurer et aller aux toilettes. Les mairies seront sollicitées dans ce sens lorsque des besoins y seront identifiés.

La séance est levée à 19h00